



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 12/06/2019

**Information sur l'absence d'avis  
de la Mission régionale d'autorité environnementale  
Projet de Création d'une centrale photovoltaïque au sol lieu dit les  
prés de Saint Martin sur le territoire de la commune de Frontignan-  
la Peyrade (34)  
déposé par REDEN SOLAR**

Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement

N° Garance : 2019-007364

La mission régionale de l'autorité environnementale d'Occitanie a été sollicitée pour avis sur le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol lieu dit les prés de Saint Martin, sur le territoire de la commune de Frontignan-la Peyrade (34), au titre des articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 04 juin 2019.